
SÉNAT
Université de Saint-Boniface

Date : le jeudi 26 février 2026
Heure : 11 h 30
Endroit : Salon Sportex

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Adoption de l'ordre du jour – annexe A1 (pp 1-2)

Section B : PROCÈS-VERBAL

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 22 janvier 2026 – annexe B1 (pp 3-11)
B2. Suivis au procès-verbal de la réunion régulière du 22 janvier 2026

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

- C1. Rapport de la rectrice – annexes C1.a (p 12), C1.b (p 13)
C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche – annexe C2 (p 14)

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de questions de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées au secrétariat général (cperron@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences – aucun rapport
F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles – annexe F2 (pp 15-20)
F3. École technique et professionnelle – annexe F3 (pp 21-23)
F4. École des sciences infirmières et des études de la santé – annexe F4 (pp 24-34)
F5. Division de l'éducation permanente – annexe F5 (pp 35-40)

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Comité de la bibliothèque – annexe G1 (p 41)

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- H1. Rapport de la réunion du 25 novembre 2025 – aucun rapport

Section I : HUIS CLOS

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- J1. Rapport de la réunion du 4 février 2026 – annexe J1 (p 42)

Section K : AFFAIRES NOUVELLES

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 21 mai 2026 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE

Le secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Perron', with a stylized, cursive script.

Christian Perron